

Demande de subside 2023

Demandeur		
Nom de la société :		
Adresse postale:	L-	Localité:
N° de téléphone:		
E-mail:		
Président:		
Secrétaire:		
Trésorier:		

Données bancaires*
Nom de l'institut financier :
N° de compte IBAN:

*Un relevé d'identité bancaire (RIB) est à joindre obligatoirement

Informations diverses et financières
Date de la dernière assemblée générale ordinaire :
Nombre de membres actifs au 01.01.2023 :
Nombre d'équipes inscrites dans un championnat :
Situation financière / Avoirs au 31.12.2022 :
Recettes exercice 2022 :
Dépenses exercice 2022 :
Dépenses entraîneurs diplômés/ qualifiés :
Dépenses chefs d'orchestre diplômés/ qualifiés :

Motif de la demande
(uniquement à remplir s'il s'agit d'une demande de subside extraordinaire/spéciale)

1/2

Conditions d'attribution (Règlement communal du 11.12.2020)

- Introduire annuellement une demande de subside. A cet effet un formulaire « demande de subsides » est mise à disposition par l'adm. Communale.
- La présence d'une délégation d'au moins 3 membres du club à l'occasion de la célébration de la fête nationale de même pour la journée commémorative est souhaitée.
- Tenir une assemblée générale annuelle dont la commune est à informer

La présente demande est à retourner à l'Administration Communale d'Useldange pour **le 15 novembre 2023**. Passé ce délai aucune demande ne sera plus prise en considération.

A joindre obligatoirement :

- Rapport d'activité de l'année 2022
- Décompte de caisse de l'année 2022
- Une copie des diplômes des entraîneurs/chefs d'orchestre lors de la première demande ainsi qu'après remplacement ou nouvel engagement.
- Copie du contrat de travail et/ou preuve de paiement du salaire (Avis de débit, extrait de compte...)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) est à joindre obligatoirement

Je soussigné(e) _____ (Nom et fonction)
certifie que les données renseignées sont correctes. J'ai également pris note des conditions d'attribution.

Fait à

le

Signature

2/2